

**Opération**

Rénovation de la mairie, extension en salle communale et aménagements des espaces extérieurs

Maître d'ouvrage

Commune de Santilly (127 habitants)

Maître d'œuvre

David BORGABELLO, architecte dplg mandataire

Cédric LEMETTAIS, Atelier du Bocage, paysagiste concepteur

Intervention du CAUE

Programmation, aide à la décision, consultation des maîtres d'œuvre

Programme

- Salle communale pour 70 à 80 personnes et ses annexes (office, rangement et vestiaires)
- Mairie : bureau pour le maire, secrétariat
- Sanitaires
- Entrée et jardin indépendants pour le logement locatif
- Espaces extérieurs : parking 20/25 places, aire de jeux, jardin public

Contexte et chronologie

2004 : études de programmation
Mai 2005-juillet 2006 : conception
Déc. 2006-sept. 2007 : travaux
2007 : réception du bâtiment

Coûts

Coût travaux bâtiment : 235 000 € ht
Coût travaux espaces extérieurs : 93 000 € ht dont 29 000 € ht pour les murs

Surfaces traitées

190 m² de SHON (bâtiment neuf)
117 m² de SHON (bâtiment rénové)



Extension

Bâtiment existant

Plan initial du projet.

La mairie de Santilly marque la traversée du bourg par sa position surélevée et sa haute façade symétrique, caractéristique des bâtiments institutionnels. La municipalité souhaitait construire une nouvelle salle communale. Après une réflexion préalable portant sur la programmation, le choix se porte sur une extension à l'arrière du bâtiment existant.

Celle-ci prolonge la mairie par un volume bas et allongé, ancré sur deux façades existantes. La nouvelle entrée constitue le point d'articulation entre ancien et nouveau, dissociant fonctions administratives et festives.

L'extension accueille la nouvelle salle communale, résolument ouverte sur le jardin public. Lumière naturelle, hauteur sous plafond, matériaux et couleurs, confèrent une ambiance

chaleureuse et dynamique au projet et unifient les deux bâtiments. De hautes ouvertures orientées plein ouest, rythment le bâtiment et permettent une relation privilégiée avec l'extérieur.



Façade sur laquelle s'est raccrochée l'extension

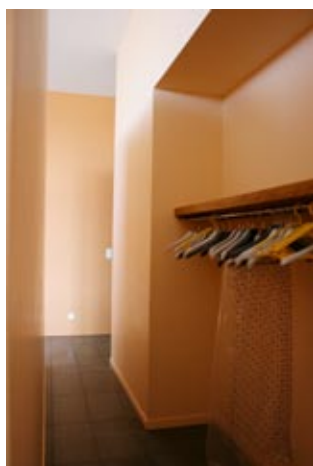
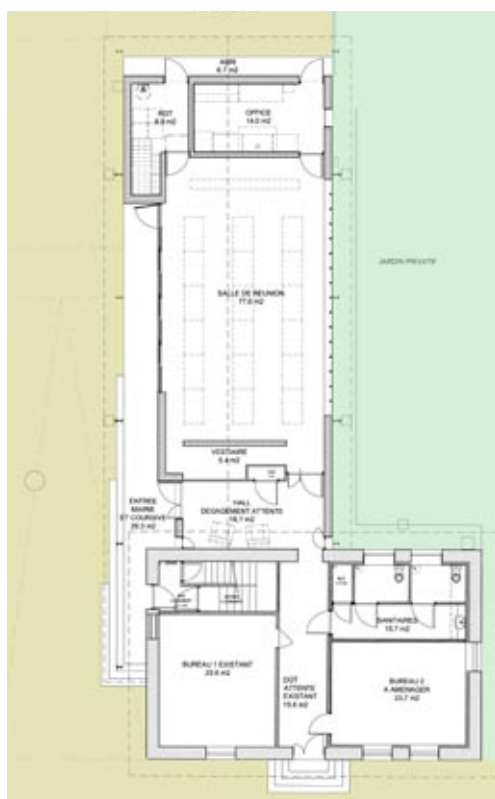
L'extension s'ancre sur le bâtiment ancien et protège ainsi la nouvelle entrée de la mairie et l'entrée indépendante du logement



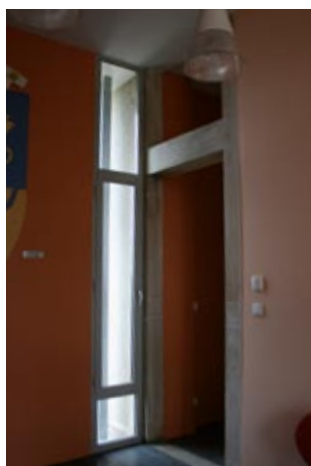
L'agencement des espaces est optimisé, certains éléments assurant une double fonction : ainsi, les vestiaires servent à la fois d'espace de rangement, de séparation, d'élément de composition de la salle, voire de mur de projection.

L'ancienne mairie, quant à elle, a été réhabilitée et réorganisée : sanitaires pour l'ensemble des locaux communaux, bureau du maire et secrétariat. Le logement à l'étage bénéficie désormais d'une entrée indépendante et d'un jardin privatif sur l'arrière.

L'aménagement des espaces extérieurs, en cohérence avec le bâtiment, a été prévu dès le départ. Au fond du terrain, un parking bordé d'une haie de charmille accueille les visiteurs. Un jardin public et un terrain de boules ont été aménagés face à la salle communale, à l'abri de la circulation. Le projet, initialement fondé sur un axe piéton relié directement à la RD 49, n'a pas été réalisé en totalité. Néanmoins, l'ancienne cour, la liaison piétonne et l'entrée par le parking s'articulent bien. Les limites entre chaque entité ont été redessinées et structurent l'ensemble des espaces extérieurs.



Le vestiaire, entre la salle et le hall d'entrée, éclairé en second jour



Un percement fin, toute hauteur, marque le seuil entre l'ancien bâti et le nouveau



Le mur plein en partie basse, surmonté d'un bandeau horizontal en hauteur, oriente la salle vers les grands percements ouverts sur le jardin public. La lumière naturelle traverse la pièce d'est en ouest

Le mobilier organise, structure l'espace à chaque extrémité de la salle et conduit vers les espaces annexes

